

Inscription de films, règlement

Préambule

Le Festival du film documentaire « Échos d'ici, Échos d'ailleurs, sur les pas de Christophe de Ponfilly » est une initiative de l'association Échos-ci, Échos-là, implantée à Labastide-Rouairoux (Tarn).

Non compétitif, ce rendez-vous à la croisée des arts valorise les démarches artistiques engagées, en particulier celles du cinéma du réel de création.

Le festival se veut, comme toutes les actions proposées par l'association, un lieu de brassage culturel, un espace de dialogue et un terrain de découverte.

Chaque année, différents auteurs se rassemblent et partagent des réflexions sur « nos ici et nos ailleurs ». Ainsi, cet événement suscite paroles, écoute et échanges.

Article 1 - Critères et modalités d'inscription

L'inscription est gratuite.

Le festival s'ouvre à toute personne ou structure souhaitant présenter un film documentaire dans la mesure où celui-ci répond à la thématique annoncée.

Peuvent être inscrits des films de toutes durées et de toutes années de création.

Les films proposés doivent être en version originale et, selon la/les langue(s), sous-titrés en français.

Date limite d'inscription 30 juin 2020

Nous ne reprendrons contact avec vous qu'en cas de sélection

Article 2 - Modalités d'envoi

Le formulaire d'inscription doit être rempli rigoureusement et envoyé, accompagné d'un DVD ou d'un lien de visionnage (un des lieux de visionnage ne disposant pas du haut débit - ruralité ! - nous préférons recevoir un exemplaire en DVD si possible) à l'adresse du festival.

Les frais de copie et d'expédition sont à la charge des candidats.

Les envois depuis l'étranger doivent être dégagés des droits de douane (indiquer la mention « valeur non commerciale »).

Aucun document ne sera renvoyé à son expéditeur.

Article 3 - Responsabilité

La sélection reste l'entière et unique responsabilité de l'association.

Article 4 - Droits d'exploitation

Les participants déclarent être détenteurs de l'ensemble des droits de diffusion images et musiques nécessaires auprès des personnes habilitées en vue de l'exploitation du ou des films inscrits dans leur intégralité ou en extraits.

Article 5 - Modalités en cas de sélection

Le réalisateur et les ayant droits du film s'engagent à ne pas retirer le film après l'annonce de la sélection.

En cas de sélection, il sera demandé, à l'auteur d'être présent lors du festival (dans la mesure du possible), pour accompagner le film et dialoguer avec le public..

Le festival prendra en charge les frais de transport sur la base d'un billet SNCF 2^{ème} classe, les repas de la journée de diffusion du film concerné et le logement qui est assuré par l'habitant.

Article 6 - Communication événementielle et droits de diffusion

Afin d'assurer la promotion du festival, les participants sélectionnés autorisent les organisateurs à utiliser, à titre gracieux, les données et photographies fournies lors de l'inscription, un court extrait du film et la bande-annonce, pour une diffusion dans la presse, sur le réseau internet et dans les publications du festival.

Article 7 - Conservation des films

Tout film reçu sur support DVD ou lien vidéo lors de l'inscription restera accessible, libre de droit, aux adhérents de l'association, dans la vidéothèque permanente du festival sise dans ses bureaux.

Article 8 - Respect du présent règlement

L'inscription d'un film implique que le déposant s'engage à respecter toutes les clauses du présent règlement et garantit les informations indiquées sur la fiche d'inscription.

Demande d'inscription

Le thème : « C'est quoi ce travail !? »

voir argument sur notre site www.echosdudoc.fr

Titre du film :

Durée :

Année :

Langue :

Support disponible: DVD, BLU RAY, DCP

La musique du film est-elle déclarée à la SACEM?

Joindre synopsis

Pays :

Format : 4/3, 16/9

Sous-titré français : oui

Réalisateur(s)-trice(s) :

Nom :

Tel :

Joindre biographie(s) et filmographie(s)

Prénom :

Email :

Société de production - Contact :

Nom :

Adresse :

Tel :

Prénom :

Email :

Société de diffusion - Contact :

Nom :

Adresse :

Tel :

Prénom :

Email :

Nom :

Qualité :

Prénom :

J'ai pris connaissance du présent règlement.

J'autorise l'association Échos-ci, Échos-là, organisatrice du festival, à conserver le DVD ou le lien du film dans son fonds de documentaires pour d'éventuels visionnages par ses adhérents.

Fait le, à

Signature :

A adresser avec votre DVD par courrier postal ou votre lien par mail avant le 30 juin 2020 à :

Festival Echos d'ici, Echos d'ailleurs, sur les pas de Christophe de Ponfilly

65 bis, rue Pierre et François Crouzet 81270 Labastide-Rouairoux

echosdudoc@orange.fr

Nous vous remercions de nous confier votre film.